



Paris, le 5 décembre 2012

Opération « 10 décembre » : le nouveau *Guide du prisonnier* remis aux personnes détenues

Le 10 décembre 2012, journée mondiale des droits de l'Homme, l'OIP rend publique la 4^{ème} édition du *Guide du prisonnier*, publié aux Editions *La Découverte* (en librairie le 13 décembre 2012).

En partenariat avec le Conseil National des Barreau, des « **délégations citoyennes** » composées d'avocats, de membres de l'OIP et de partenaires associatifs (LDH, Syndicat de la Magistrature, CIMADE, ACAT, GENEPI...) se rendront dans 20 prisons pour remettre des exemplaires aux personnes détenues responsables des bibliothèques. Dans les autres établissements, les ouvrages seront adressés par colis. Au total, ce sont près de 2 750 guides qui seront remis en détention pour que chaque personne détenue puisse y avoir accès.

Qu'est-ce que le *Guide du prisonnier* ?

Ouvrage fondateur de l'action de l'OIP, le *Guide du prisonnier* accompagne par un jeu de 873 questions-réponses l'intégralité du parcours d'un détenu, du premier au dernier jour de prison. Chaque étape – entrer en prison, vivre en prison, préparer sa sortie – donne lieu à une explication claire de la règle de droit, confrontée à son application au quotidien et illustrée par des témoignages, analyses et articles de presse.

Dans quelles prisons se rendent les délégations ?

Les délégations se rendront à 10 heures, dans 20 établissements pénitentiaires couvrant toute la France, métropolitaine et d'Outre-mer :

- les maisons d'arrêt d'Amiens, de Bayonne, Caen, Dijon, Nîmes, Paris-La Santé, Rouen, Strasbourg, Tours, Varces, Villefranche sur Saône.
- les centres pénitentiaires d'Avignon-Le Pontet, de Laon, Lille-Loos-Séquedin, Lyon-Corbas, Marseille-Baumettes, Nouméa (Nouvelle Calédonie), Poitiers-Vivonne, Rennes-Vezin, Toulouse-Seysses.

A la sortie, les membres des délégations se tiendront à disposition des médias pour un point presse.

Quelle est la composition de la délégation au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne ?

- Barbara Liaras, coordinatrice inter-régionale de l'OIP
- M° Burgères, représentant le Barreau de Poitiers
- M° Coutand, Syndicat des avocats de France
- Philippe Pineau, Association D'un livre l'autre
- Mmes Brigitte Duthoit et Nicole Dejan, association Aire (accueil famille)

La délégation se réunira devant le centre pénitentiaire à 10h00 et se tiendra à disposition des médias à la sortie de l'établissement, vers 10H30.

Contacts presse :

Barbara Liaras, coordinatrice inter-régionale, 09 75 46 16 96/06 22 90 27 60
barbara.liaras@oip.org

Pour recevoir le *Guide du Prisonnier*, s'adresser au service de presse de *La Découverte*, Marion STAUB - 01 44 08 84 22, m.staub@editionsladecouverte.com.